

Les fiducies de revenu – II*

Un nouvel indice de référence

D'ici le milieu de l'année, la société Standard & Poor's inclura une cinquantaine de fiducies de revenu dans l'indice de référence S&P/TSX de la Bourse de Toronto. Cette décision résulte en grande partie des changements législatifs adoptés, ou sur le point de l'être, par les diverses autorités provinciales afin de limiter la responsabilité légale des détenteurs de parts. Elle reflète aussi l'importance grandissante de ce type de placements auprès des investisseurs. À l'heure actuelle, il existe environ 175 fiducies de revenu inscrites à la Bourse de Toronto, pour une capitalisation de près de 120 milliards de dollars.

Le nouvel indice de référence sera donc composé d'environ 275 titres, comparativement à 225 actuellement. La capitalisation boursière des fiducies de revenu qui seront ajoutées avoisinera les 80 milliards de dollars et représentera environ 8 % de la taille du nouvel indice S&P/TSX. Selon les analystes, cet indice élargi aura l'avantage de mieux refléter les occasions d'investissement qui existent au Canada, car certains secteurs y seront mieux représentés, notamment celui de l'immobilier. Quant au taux de dividende du nouvel indice, il est estimé à 2,3 %, comparativement à 1,7 % actuellement.

Cette modification comporte toutefois certains désavantages. En effet, l'ajout des fiducies de revenu modifiera la composition sectorielle de l'indice. À titre d'exemple, le secteur de l'énergie comptera pour 3 % de plus pour se situer à environ 22 % de l'indice.

Une chose semble certaine cependant. Cet ajout aidera les investisseurs à comprendre que les fiducies de revenu sont des actions qui réagissent selon l'évolution des facteurs fondamentaux de leurs secteurs d'activité respectifs. Autrement dit, il ne s'agit pas de titres à revenu fixe.

Répercussions sur le prix des fiducies de revenu

Stimulées par les excellents rendements de ce type d'investissement par rapport aux marchés boursiers en général (*tableau*), les fiducies de revenu ont connu, au cours des dernières années,

Indice	2000	2001	2002	2003	2004	2005*
Scotia Fiducies de revenu	28,4 %	23,5 %	13,5 %	10,0 %	8,9 %	7,4 %
S&P/TSX	7,4 %	-12,6 %	-12,4 %	26,7 %	14,5 %	4,8 %

* du 1^{er} janvier au 2 juin

une popularité croissante auprès des investisseurs. Cet engouement a poussé leur multiple à des niveaux records. Il est particulièrement inquiétant de constater qu'en 2004, près de 60 % du rendement des fiducies de revenu provenaient de l'appréciation de leur valeur marchande, comparativement à 40 % pour leurs distributions. La majorité des analystes s'entendent pour dire que ce secteur est déjà surévalué, surtout si l'on tient compte de la perspective d'une hausse des taux d'intérêt.

De plus, l'ajout de ces titres à l'indice S&P/TSX risque de créer une forte hausse de la demande de la part des investisseurs, ce qui accentuera la surchauffe déjà présente dans le marché. D'une part, les modifications législatives mentionnées ci-dessus, de même que l'inclusion de ces titres dans l'indice, conféreront à ces derniers une légitimité que plusieurs investisseurs ne leur reconnaissent pas.

Nul doute que cela incitera nombre d'entre eux, qui s'étaient jusqu'alors tenus à l'écart, à investir une partie de leur avoir dans ces titres. Ce constat vaut d'ailleurs pour toutes les catégories d'investisseurs, institutionnels comme particuliers. Par ailleurs, tous les actifs (fonds communs de placement, caisses de retraite, etc.) dont les éléments

* Cet article complète celui du mois dernier.

étaient gérés en totalité ou en partie de façon indicielle, devront remanier leur répartition afin de respecter leur stratégie d'investissement. De fait, ils devront investir une partie de leurs avoirs dans ces nouveaux éléments de l'indice S&P/TSX.

Les investisseurs ont donc tout intérêt à demeurer vigilants afin de ne pas se laisser entraîner dans une bulle que ces phénomènes techniques risquent de créer.

Prudence et vigilance

En conclusion, bien que l'intégration des fiducies de revenu dans l'indice S&P/TSX fasse partie de l'évolution normale des choses et qu'elle soit devenue nécessaire en raison de l'importance accrue de ce type de valeurs mobilières au cours des dernières années,

il faut, comme pour tout investissement, bien connaître la nature des titres acquis et le secteur économique concerné. Et surtout, il ne faut pas agir sur l'impulsion du moment.

Au même titre que n'importe quel autre placement, un investissement dans des fiducies de revenu doit répondre à une stratégie d'investissement à long terme fondée sur des objectifs financiers personnels bien précis. 📞

1111-1440, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : (514) 868-2088

740-2954, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 4T2
Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com
Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929



**FMC SOGC/
AOGQ/SOLAMER**
Nouvelle conférence en
français et espagnol

*Venez vivre
un échange
international
des plus
enrichissants
entre les pays
latins!*

Du 6 au 8 octobre 2005
au **Loews Le Concorde
Québec (Qué.)**

New conference offered in French
and Spanish - October 6-8, 2005

Renseignements :
Société des obstétriciens et
gynécologues du Canada
780, promenade Echo,
Ottawa (Ont.) K1S 5R7
Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192; Téléc. : (613) 730-4314 www.sogc.org







Nouvelle FMC
du Québec en obstétrique :

« De la préconception
au post-partum »

Du 17 au 18 novembre 2005
Hôtel Ritz Carlton, Montréal (Québec)

*(New Quebec CME in Obstetrics: "Preconception to Postpartum",
offered in French November 17-18, 2005)*

**La Société des obstétriciens et
gynécologues du Canada**
780 prom. Echo, Ottawa (Ont.) K1S 5R7
Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192
Téléc. : (613) 730-4314 www.sogc.org

